

Le Conseil constitutionnel n'est pas légitime car ses membres « sages » n'ont ni envergure ni compétence

écrit par Maxime | 7 août 2021





Le Conseil constitutionnel est censé dire ce que le Parlement a le droit de voter au regard des textes constitutionnels (Déclaration de 1789 notamment). Ce n'est pas rien dans une démocratie ou un semblant de démocratie comme est la France.

48 millions de Français votent pour des parlementaires qui, au final, peuvent se voir imposer de se taire par 9 personnes seulement ! Cela s'appelle une oligarchie en réalité.

Cela pourrait être une aristocratie, si vraiment les 9 intéressés étaient des personnalités éminentes, des Socrate, des Platon, des Aristote...

Comble de notre infortune, les politiques qui disposent du pouvoir de nommer ces gens (le bas peuple n'ayant pas le droit d'élire ces « Sages » malgré leurs super-pouvoirs) se sont bien moqués de nous ces dernières années en plaçant dans cette

instance des personnes qui ont bien souvent une culture de l'obéissance au pouvoir politique, un profil de médiocre les rendant assez ternes pour être conscients quand même que le costume est surdimensionné, des inconnus ou presque censés avoir l'autorité absolue pour dire quelles lois peuvent s'appliquer à leurs 67 millions de concitoyens.

Le Conseil constitutionnel n'a plus de légitimité en particulier parce que Macron y a fait nommer des gens qui n'ont absolument pas le profil de juristes réputés, de « Sages » comme on n'en trouverait que 9 parmi la crème de la crème des professeurs d'université, seule profession qui pourrait vraiment prétendre à ce statut.

Pour être un véritable « Sage », il faut en effet être un savant, d'une part, aussi impartial qu'honnête, d'autre part.

J'aurais par exemple nommé au Conseil constitutionnel le Doyen Pétel dont le CV révèle l'implication scientifique hors du commun.

<http://laboratoiredroitprive.fr/wp-content/uploads/2019/01/Ph-P%C3%A9tel.pdf>

Ils ont préféré le condamner à 18 mois de prison avec sursis pour avoir trop bien veillé à la liberté des étudiants...

https://www.huffingtonpost.fr/entry/doyen-fac-de-droit-montpellier-condamne-18-mois-prison-sursis_fr_60decfb3e4b0ad1785da62b0

J'aurais encore nommé Jean-Louis Harouël.

<https://resistancerepublicaine.com/2016/08/31/nous-manquons-en-france-de-profs-de-droit-comme-jean-louis-harouel-lucide-sur-lislam/>

Et tant d'autres « professeurs émérites », en retraite, qui continuent à fréquenter les universités au quotidien, ou à écrire des ouvrages plus passionnants les uns que les autres, bref qui s'ennuient et refusent de devenir des antiquités, des gens qui auraient encore envie d'être utiles à la société et qui refusent de voir leur savoir s'éteindre à petit feu à force de ne plus le partager et le mettre au service de la France.

Ces hommes trop honnêtes sans doute pour lécher les bottes du pouvoir n'intéressent pas Macron.

Les hauts fonctionnaires, qui ont donc une culture de l'obéissance politique, prédominant dans cette instance qui ne compte aucun professeur de Droit, alors que les universitaires émérites sont prédestinés à entrer au Conseil constitutionnel du fait d'une profonde réflexion sur le droit que leur carrière leur a permis de développer et surtout de **leur indépendance constitutionnellement protégée qui les place hors hiérarchie administrative** (principe fondamental reconnu par les lois de la République).

Au lieu de Sages, on a donc des inconnus et des gens sans envergure. Des sages avec un petit « s », c'est-à-dire des gens qui ne font pas de vague. Et c'est là l'ironie de la situation !

Voyons donc qui sont les sages les plus obscurs, inconnus illustres dans la pénombre de Fabius et Ali Juppé.



Claire BAZY MALAURIE



Nicole MAESTRACCI



Michel PINAULT



Corinne LUQUIENS



Dominique LOTTIN



Jacques MÉZARD



François PILLET



Laurent FABIUS



Alain JUPPÉ

Michel Pinault

présenté comme juriste par wikipédia. Il a certes une licence de droit mais il est ensuite allé travailler dans le domaine de l'assurance, il est ensuite mis à la tête de différentes instances sur l'observation des conditions de vie (sinécure ?) et l'AMF. Bizarre comme parcours, franc-maçon ? Cela expliquerait peut-être ces différentes bifurcations sur des postes élevés sans rapport les uns avec les autres.

Cela ne procure pas l'envergure d'un constitutionnaliste aguerri qui passe sa vie à scruter l'ensemble des domaines du droit et donc dispose d'une compétence large pour se prononcer sur n'importe quel projet de loi de façon pertinente, ou d'un

historien du droit qui sait comment telle situation juridique était traitée au cours des siècles et dispose ainsi d'un réel recul.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Pinault_\(juriste\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Pinault_(juriste))

Mézard.

Avocat comme il y en a tant en France. Il fait de la politique dans le Cantal, département ô combien vivant, peuplé, dynamique etc. comme chacun le sait. Cela aurait pu être la Creuse remarquez.

Ensuite c'est un ministre de Macron, il est sans doute assez passe-partout et insipide pour remplir cet office. Et Macron en personne le met au Conseil constitutionnel.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_M%C3%A9zard

Maestracci.

Elle aussi issue des milieux politiques. Donc elle n'est pas une Sage, c'est impossible quand on a un engagement partisan et qu'on a été nommé pour cela. Qui dit partisan, dit du même niveau qu'un élu politique. Aucune légitimité à se dire au-dessus des partis.

Syndicat de la magistrature (tout le monde pense maintenant « mur des cons » quand on s'y réfère), trotskiste, nommée par Hollande. C'est bon, on a compris.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicole_Maestracci

Pillet.

Même profil de médiocre, à savoir avocat et homme politique de petite province. La tête de l'emploi pour Macron.

Homme de la droite qui fait bonne chère (Larcher encore).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Pillet

Dominique Lottin.

Une carrière de juge jusqu'au sommet d'une cour d'appel. Naturellement la suite devrait se passer à la Cour de cassation.

Mais non, elle intègre ensuite les hautes sphères politiques et là, qui sait encore ce qui se passe en coulisse pour la propulser, elle plutôt qu'un autre, au statut de grand sage sans jamais avoir fait carrière à la Cour suprême (dans la hiérarchie des juridictions, c'est pourtant le maillon entre la cour d'appel et le conseil constitutionnel !)...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Lottin

Corinne Luquiens.

Haute fonctionnaire donc là encore une culture de soumission à l'égard du pouvoir politique.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Corinne_Luquiens

Bazy-Malaurie.

Même profil. Deux noms plutôt qu'un, mais c'est aussi une coquille vide.

Des gens issus de l'ENA et Sciences po, des boutiques de droit autrement dit, plutôt que des lieux où on apprend à prendre du

recul sur la matière juridique.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Claire_Bazy-Malaurie